

LE RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN DE PONTARLIER



Édito de
Christian POURNY,
 Adjoint au Maire en charge de
 l'Urbanisme, du Développement
 responsable, de la Transition
 énergétique et de l'Agenda 21



© Ville de Pontarlier

Engagée dans une démarche d'Agenda 21 depuis 5 ans, et dans la mise en œuvre de la Transition énergétique, la Ville de Pontarlier répond aux enjeux de développement durable et responsable par une Politique

Énergétique volontaire et ambitieuse. Si la diminution des dépenses énergétiques est un objectif fort, la volonté de développer l'utilisation des énergies renouvelables est essentielle. C'est pourquoi l'un des 10 axes de « Pol'en » repose sur l'alimentation d'un nombre croissant de bâtiments municipaux par le réseau de chaleur (30 en 4 ans), porté par Préal Haut-Doubs. La plus-value environnementale d'un tel projet s'inscrit pleinement dans la stratégie énergétique de la Ville, qui s'efforcera par ailleurs de coordonner et ajuster au mieux ses travaux annuels avec ceux d'extension du réseau de chaleur.

Dans ce cahier spécial : l'essentiel sur l'extension du réseau de chaleur, sa technologie, ses objectifs et atouts et sur le programme de travaux...

Agenda 21 de la Ville de Pontarlier

L'Agenda 21 de la Ville, décliné en 7 grands axes pour 100 actions concrètes, est un plan stratégique de développement durable à l'échelle du territoire pontisalien. La lutte contre les changements climatiques et les économies d'énergie (axe 2) représentent un axe fort de ce début de mandat, afin de faire de la Ville de Pontarlier une collectivité exemplaire (axe 7). Découle de ces deux axes une politique énergétique ambitieuse, au travers de laquelle la Ville de Pontarlier s'engage à diminuer ses dépenses d'énergie, grâce à l'évolution du « mix énergétique », lui-même garanti en partie par le déploiement du réseau de chaleur porté par Préal Haut-Doubs (2016-2020).

Infos + Sur l'Agenda 21 : www.ville-pontarlier.fr > « Développement durable » > « Agenda 21 »



Édito de
Claude DUSSOUILLEZ,
 Président de Préal Haut-Doubs

La transition énergétique sous nos pieds !



© Préal Haut-Doubs

Depuis 1989, 14 % de l'énergie utilisée pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire à Pontarlier est une énergie renouvelable et de récupération. En effet, Préal Haut-Doubs récupère la chaleur dégagée par

la combustion des déchets ménagers pour alimenter via 8 km de canalisations l'équivalent de 2 670 foyers. Le développement du réseau sur 12 km à l'horizon 2020 et la mise en service en 2018 d'une chaufferie bois-déchets sont au cœur des enjeux pour la transition énergétique, la lutte contre le changement climatique et la maîtrise de la facture énergétique du territoire.

La première phase de travaux a débuté et nous mettons tout en œuvre pour limiter la gêne occasionnée, et communiquer quotidiennement sur l'avancement des opérations.

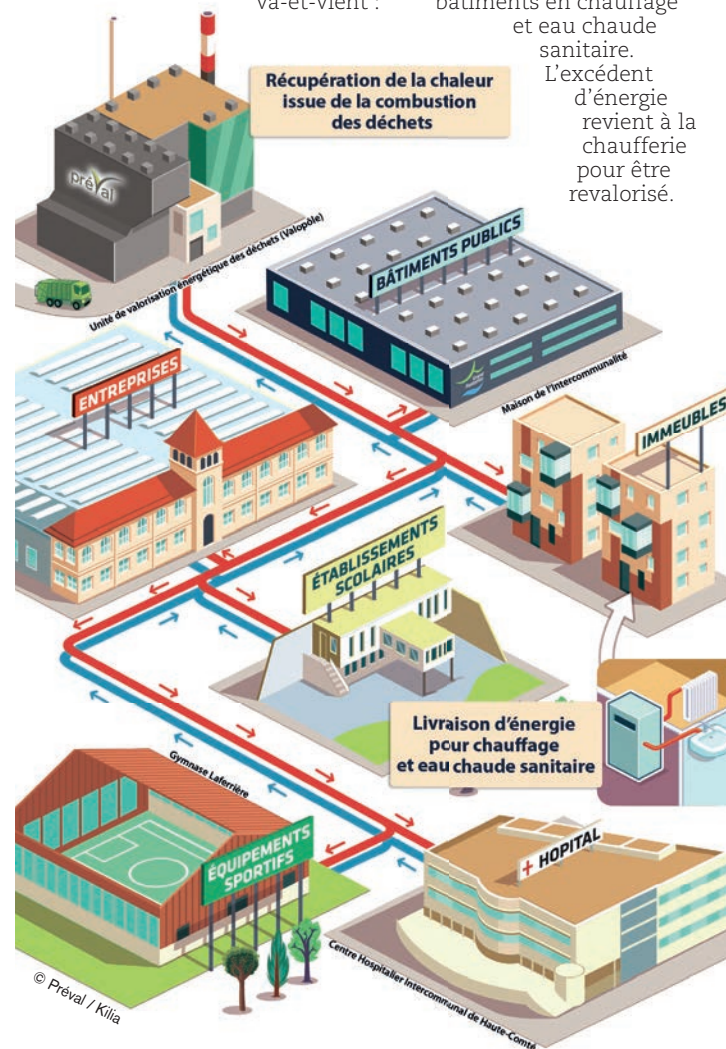
Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?

Le réseau de chaleur de Pontarlier existe depuis 1989. Il est constitué de 8 km de canalisations souterraines transportant de l'eau à 110 °C et conçues pour empêcher la déperdition de chaleur. Il fonctionne sur un système de va-et-vient :

l'énergie est générée par la combustion des déchets ménagers dans le four de l'unité de valorisation énergétique des déchets (Valopôle) et redistribuée sous forme d'eau chaude vers les bâtiments et sites raccordés. Ce réseau permet d'alimenter les bâtiments en chauffage et eau chaude sanitaire.

L'excédent d'énergie revient à la chaufferie pour être revalorisé.

Au-delà de la valorisation des déchets, Préal Haut-Doubs est la collectivité territoriale chargée de la construction et de l'exploitation du réseau de chaleur ainsi que du raccordement des bâtiments. La Ville de Pontarlier, cliente du réseau, intervient également en soutien technique et administratif.



LE RÉSEAU DE CHALEUR, D'ICI À 2020 :

- 30 % des besoins en chauffage et eau chaude sanitaire sur la commune de Pontarlier
- 20 km de réseau
- 95 clients et 4 060 foyers raccordés. 27 clients actuels dont Schrader, Gurtner, la clinique Capio, le collège Philippe Grenier, le centre hospitalier, etc.
- 12 millions d'euros d'investissement pris en charge par Préal Haut-Doubs et l'ADEME
- 5 700 tonnes de pétrole/an en moins = économie de ressources fossiles
- 12 000 tonnes de CO₂ évitées, soit l'équivalent de 7 800 voitures « retirées de la circulation »

Travaux 2016 : optimiser l'impact sur le quotidien

Ce projet d'extension va générer une série de travaux, notamment au centre-ville et dans des zones habitées ou non de Pontarlier (voir plan pages 4-5). Afin de limiter dans le temps les nuisances, les services municipaux et autres concessionnaires profiteront des travaux sur le réseau de chaleur pour effectuer leurs propres opérations (réseaux d'électricité, d'eau ou de téléphonie). Ainsi, les travaux de voirie et d'aménagement ont été anticipés afin d'optimiser la durée du chantier et la gêne occasionnée aux riverains et usagers sur la voie publique.

LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Dans une démarche écoresponsable, les matériaux extraits dans le cadre du réseau de chaleur seront recyclés sur le chantier.

SUIVEZ LA SIGNALÉTIQUE !

Un affichage propre au réseau de chaleur sera apposé sur le chantier. Des panneaux de signalisation seront installés en fonction des phases d'évolution du chantier pour permettre aux piétons, cyclistes et automobilistes d'identifier rapidement les zones de travaux et éventuelles déviations.

COMMENT VOUS INFORMER ?

Ces travaux évolutifs vont durer de mai à novembre 2016. Afin de connaître les lieux et l'impact sur votre quotidien et vos déplacements, vous serez informés en temps réel de leurs avancées par :

- ❗ Panneaux d'information sur les chantiers indiquant la durée des travaux
- ❗ La lettre d'information « Info travaux » (distribuée aux riverains en boîte aux lettres)
- ❗ Les sites Internet Préval et Ville de Pontarlier : www.preval.fr www.ville-pontarlier.fr
- ❗ La page Facebook « Réseau de Chaleur Pontarlier »
- ❗ Les journaux d'information électroniques de la Ville
- ❗ Les panneaux d'information des Inter-quartiers
- ❗ Vos conseillers Inter-quartiers, à qui le projet a été présenté
- ❗ La réunion publique du 11 mai 2016



RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN Planning prévisionnel des travaux 2016

ARRÊTÉ AU 30 AVRIL 2016, SUSCEPTIBLE DE MODIFICATIONS

☎ Pour toute question sur les travaux du réseau de chaleur, vous pouvez contacter le directeur des travaux (voir coordonnées page 8).

Lieu	Prévisionnel		Objet / bâtiments reliés
	Date de début	Durée	
Rue de Besançon	Mai	3 semaines	Extension du réseau de chaleur
Passage de pont du chemin du train	Mai	3 semaines	Extension du réseau de chaleur
Rue Victor Hugo et rue Eugène Droz	Juin	3 semaines	Extension du réseau de chaleur
	Juin / Juillet	3 semaines	+ Travaux du réseau d'eau (Ville)
Secteur du lycée Xavier Marmier	Juin	4 semaines	▪ Lycée Xavier Marmier ▪ Maison des associations ▪ Gymnase bas du lycée ▪ Gymnase Laferrière
	Juillet	2 semaines	Groupe scolaire Vauthier
Rue Antoine Patel	Juillet	2 semaines	Groupe scolaire Pergaud
Rue de Doubs Rue Marius Laithier	Juillet	3 semaines	Extension du réseau de chaleur
Rue du Magasin	Mi-juillet	2 semaines	Extension du réseau de chaleur
Rue Émile Magnin et Anatole France	Août	2 semaines	Extension du réseau de chaleur
	Août	3 semaines	Extension du réseau de chaleur
Boulevard Pasteur	Août / Septembre	3 semaines	+ Travaux du réseau d'eau (Ville)
		3 semaines	+ Travaux du réseau d'assainissement (CCGP)
Secteur Saint-Bénigne	Septembre	3 semaines	Bâtiment Saint-Bénigne
Rue des Fusillés Rue de la Libération Rue Arago	Septembre	3 semaines	Gymnase Léo Lagrange
Rue Jean Mermoz	Septembre	1 semaine	Parc routier
Crêt de Dale			Raccordement en cours

Retrouvez l'ensemble des arrêtés municipaux de stationnement et de circulation sur www.ville-pontarlier.fr > « Vie quotidienne et démarches » > « Transports - Circulation » > « Arrêtés de circulation »

Foire aux questions



© Préal Haut-Doubs

Quels sont les impacts des travaux sur mon quotidien ?

Les travaux généreront des fermetures temporaires de rues, des déviations ou encore des tranchées pouvant empêcher l'accès à votre garage ou trottoir. Pour en savoir plus, retrouvez en page 6 tous les moyens d'information à votre disposition.



Mon logement/mon entreprise peut-il/elle être raccordé(e) au réseau de chaleur ?

Plusieurs critères sont indispensables pour être éligible :

- **La taille du bâti** : le bâtiment doit être collectif ou dépasser une certaine superficie ;
- **Le type de chauffage** : mode de chauffage électrique exclu ;
- **Le réseau de chauffage** : réseau collectif de chauffage obligatoire.

D'autres phases d'extension sont-elles prévues ?

Le réseau de chaleur s'étendra jusqu'en 2020. Professionnels ou particuliers, vous pouvez vous renseigner dès aujourd'hui auprès de Préal pour un raccordement.

Les travaux passent-ils dans ma rue ?

Pour le savoir, reportez-vous au plan pages 4 et 5 ainsi qu'aux moyens d'information évoqués page 6.

Combien va coûter le projet ?

L'investissement de 12 millions d'euros est pris en charge par Préal Haut-Doubs et soutenu par l'ADEME à hauteur de 4,9 millions d'euros. La Ville de Pontarlier intervient en soutien technique et administratif (plan de circulation, couplage des travaux...).

Retrouvez
d'autres
questions/
réponses sur
www.preval.fr

Contacts

> ENTREPRISE VERMOT TP

Travaux 2016
M. Jacoulot, directeur
des travaux
06 12 83 40 22
samuel.jacoulot@eurovia.com

> PRÉVAL HAUT-DOUBS

Réseau de chaleur (projet,
devenir client...)
www.preval.fr / 03 81 46 49 66
contact@preval.fr
Page Facebook > Réseau
de Chaleur Pontarlier

> VILLE DE PONTARLIER

Agenda 21, plan de
circulation, réseau d'eau...
www.ville-pontarlier.fr
03 81 38 81 38